

# Retour du signal TNT de la Radio Télévision Suisse (RTS) dans le Grand Genève

27 février 2020

# Denis BUCHER

Président du Forum d'agglomération

# Forum d'agglomération du Grand Genève

## **L'INSTANCE DE CONCERTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE TRANSFRONTALIÈRE À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE**

- 75 structures issues de la société civile transfrontalière
- 3 collèges :
  - le collège économie ;
  - le collège social et culturel ;
  - le collège environnemental.

## **TRAVAUX ET DEMARCHES**

- Mobilisation de la société civile
- Pact'Air
- Projet d'agglomération 4
- Mobilité douce dans le Grand Genève
- Transport ferroviaire
- Radiotélédiffusion et télécommunications transfrontalières

## Isabel GIRAULT

Co-présidente de la Commission RTS, Vice-présidente du Forum d'agglomération

## Gabriel DOUBLET

Co-président de la Commission RTS, membre de l'Assemblée du GLCT Grand Genève

# Situation

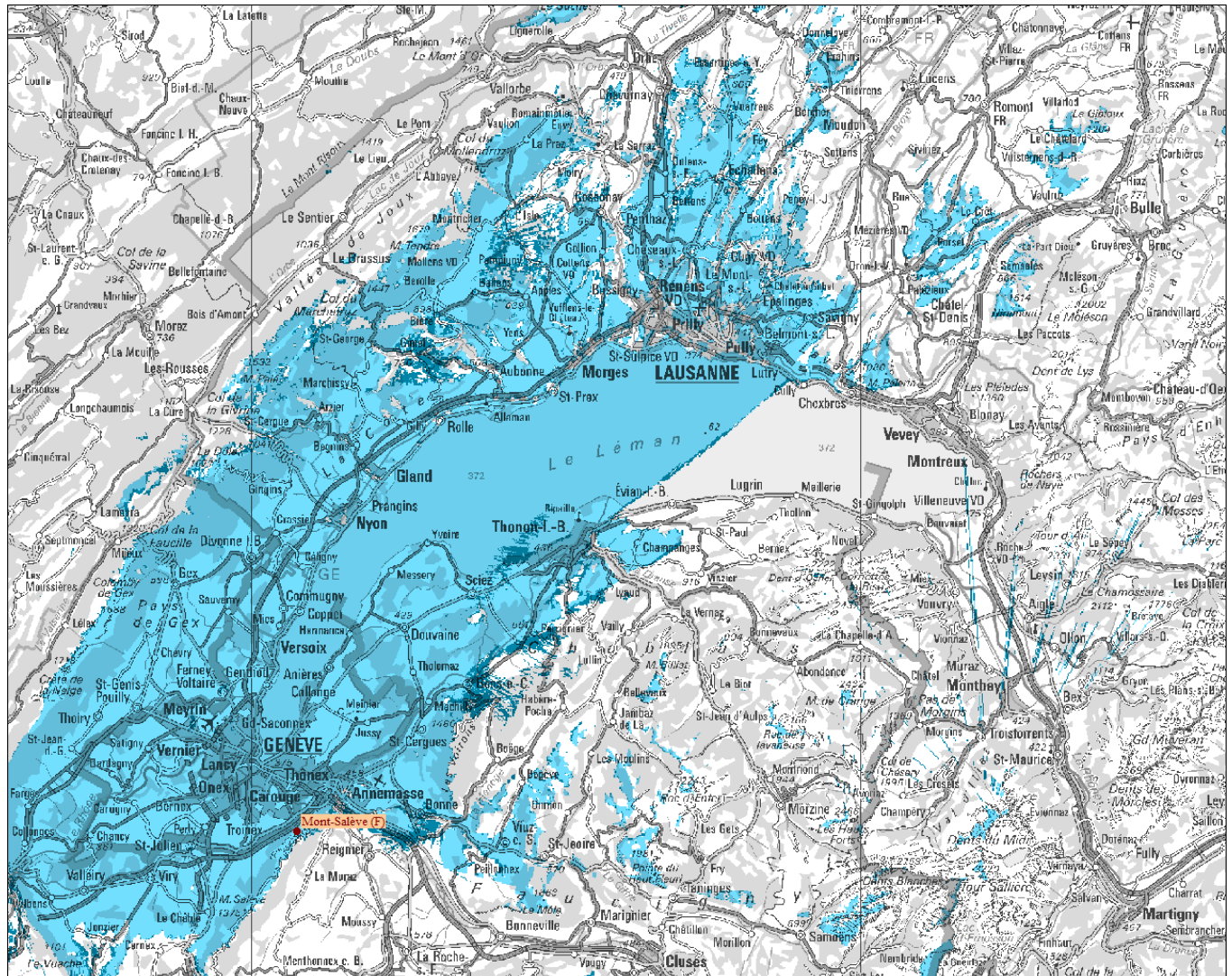
- Le 3 juin 2019 la RTS a cessé d'émettre ses programmes par TNT (selon concession du Conseil Fédéral du 29 août 2018 à la SSR)
- Les territoires limitrophes de la Suisse qui bénéficiaient jusque là du débordement naturel de la diffusion par TNT s'en voient privés
- L'arrêt annoncé de la diffusion suscite de vives réactions auprès de la SSR dans tous les territoires limitrophes depuis janvier 2019 (6'255 appels du 3.01 au 4.06 dont 1200 le 3 juin)
- Le Forum d'agglomération du Grand Genève vote dès le mois de mars 2019 à l'unanimité une autosaisine sur cette question qui touche à la cohésion territoriale du Grand Genève
- Il saisit la SSR et le GLCT par courrier. L'assemblée du GLCT du 1er juillet désigne Gabriel Doublet et Isabel Girault pour étudier les faisabilités technique, juridique et financière d'une reprise de la diffusion.

# Contexte

La SSR met à disposition son Directeur technique pour expliquer la situation :

- Il est techniquement et juridiquement possible de reprendre la diffusion via la TNT par un opérateur tierce, à condition que :
  - la SSR donne son accord pour une diffusion de ses émissions
  - l'Office fédéral de la communication (OFCOM) accepte de lui accorder la concession
  - les coûts de réinstallation et de maintenance annuelle des installations soient pris en charge
- Le territoire du Grand Genève était couvert par deux antennes exploitées pour le compte de la RTS par Swisscom

# Antenne du Salève

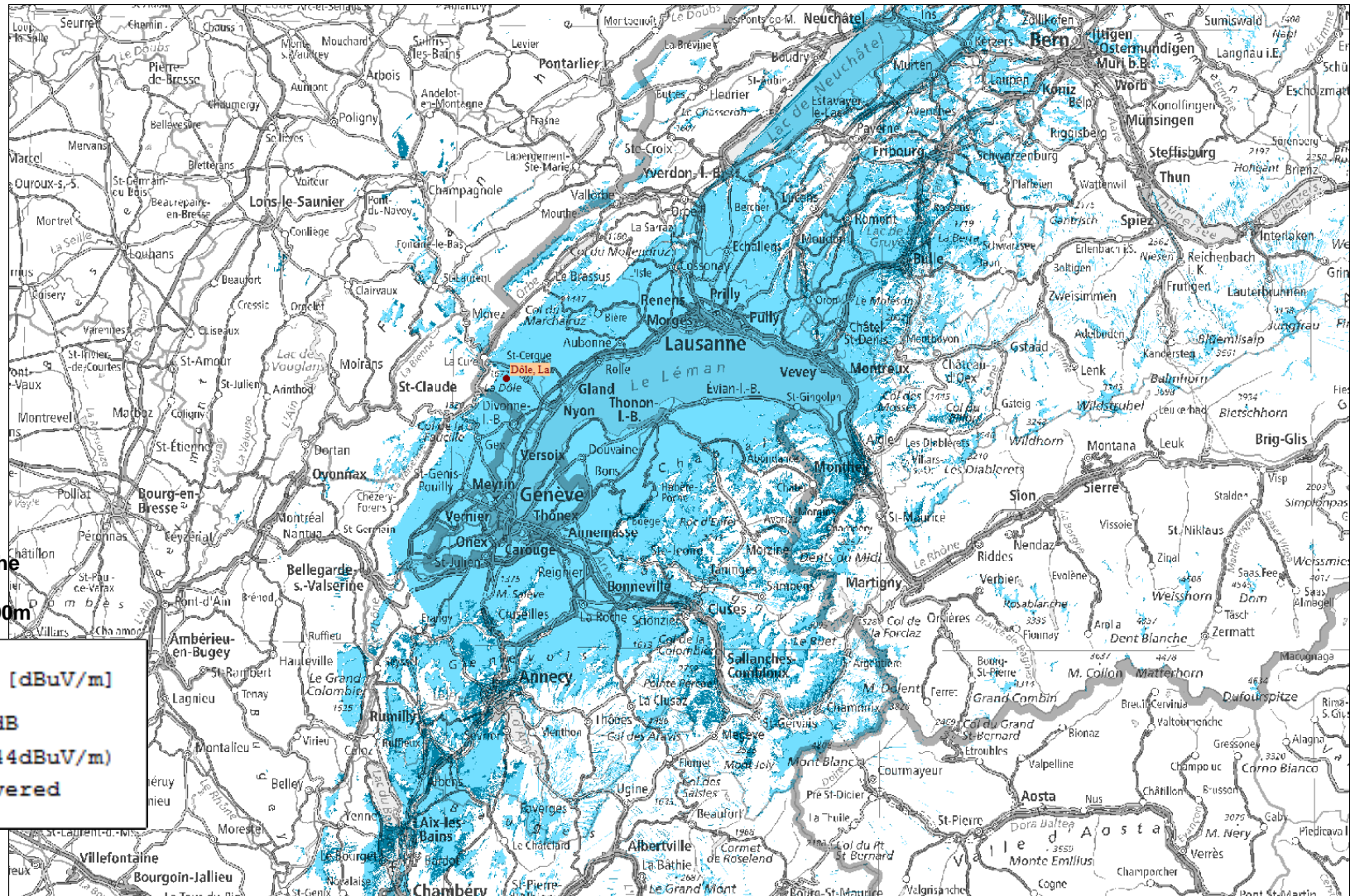


Feldstärke  
Empfangshöhe  
10m  
Auflösung 100m

Fst Bd IV [dBuV/m]

- FO95+3dB
- FO95 (44dBuV/m)
- Not covered

# Antenne de la Dôle



Feldstärke  
Empfangshöhe  
10m  
Auflösung 100m

Fst Bd IV [dBuV/m]

- F095+3dB
- F095 (44dBuV/m)
- Not covered



# Acteurs impliqués

- Plusieurs réunions de travail durant l'été 2019 pour étudier les conditions juridiques, techniques et financières d'un rétablissement de la diffusion par TNT
- La SSR joue un rôle facilitateur en apportant toutes les précisions techniques nécessaires et par la mise en relation des acteurs
- Léman Bleu s'implique comme partenaire car en possession d'un canal de diffusion par l'antenne du Salève
- La seule antenne du Salève ne permet toutefois pas de couvrir l'entier du territoire. La reprise de la diffusion à l'identique est jugée préférable : différentiel de coût peu significatif, risque d'incompréhension des usagers non desservis, inégalité de traitement
- La société Swox Telecom, déjà partenaire technique de Léman Bleu, est mise à contribution pour étudier la faisabilité technique et financière d'un rétablissement de la diffusion à l'identique

# Solution partenariale

- SSR accorde la rediffusion de ses programmes à Swox Telecom et offre les reprises d'amortissement de ses installations
- Sur proposition de la SSR, l'OFCOM accorde la concession de rediffusion des programmes RTS à Swox Telecom
- Léman Bleu offre l'hébergement à Swox Telecom dans son espace disponible sur l'antenne du Salève
- Swox Telecom propose une reprise de la diffusion à l'identique sur le territoire du Grand Genève pour un coût compétitif :
- Prestations de diffusion : 95'000 CHF/an
- Durée du contrat : 3 ans maximum
- Le GLCT adopte les conclusions du groupe de travail et vote la reprise de la diffusion lors de son Assemblée du 21 novembre 2019

# Retour des programmes de la RTS via la TNT

- Accord pour les concessions relatives aux 2 émetteurs :
  - Office fédéral de la communication (SUISSE), validé
  - Conseil supérieur de l'audiovisuel (FRANCE), d'ici le 15 mars 2020
- **Retours des programmes avant le 31 mars sur l'ensemble du Grand Genève**
- Chaînes RTS1 et RTS2 diffusées en haute définition (HD), télétexte et sous-titrages
- Durée 3 ans expérimentale

# MERCI

[www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)

